Au fait

Claude Mislin

Faire le trottoir, ou pas

Non, je ne suis pas un vieux grincheux qui pense que tout était mieux avant. Je pense simplement que certaines bonnes habitudes mériteraient d'être réactivées.

Je veux parler de la neige et de la glace qu'on laisse sans broncher sur les trottoirs. D'ailleurs, plus qu'une habitude, c'est un devoir, une obligation même, de dégager le bout de bitume devant sa maison. En cas de chute, c'est effectivement au propriétaire de prendre en charge le ou la blessée.

Ce qui laisse froids et impassibles bon nombre de propriétaires ou de locataires puisque, vous l'aurez certainement constaté comme moi, de moins en moins de trottoirs sont traités en cas d'intempéries. D'ailleurs, certaines collectivités locales ou administrations n'ont pas de leçons à donner en la matière.

Réaction entendue il y a quelques jours : « *Moi je m'en fiche j'ai une assurance responsabilité civile qui me couvre* ». Pas très citoyen… Autrement dit, cassez vous la figure autant que vous vous voulez, je suis assuré.

Les urgences ne sont-elles pas assez saturées avec la grippe ?

État-civil

Décès

Le 10 janvier : Marie-Thérèse Lichtensteger née Gladinié le 18 novembre 1928, Sausheim. Paul Camille Joseph Ostermann né le 5 février 1935, fraiseur aléseur en retraite, Guebwiller. Catherine, Germaine Bruck née Zumbiehl le 10 octobre 1926, agricultrice en retraite, Marckolsheim.

Le 11 janvier : Serge, marie, Joseph Freytag né le 16 novembre 1954, ouvrier en retraite, Westhalten. Marie, Antoinette, Suzanne Bannwarth née Baur le 14 août 1920, viticultrice en retraite, Eguisheim

Naissances

Le 10 janvier : Nelio, Michel, Thierry Tine ; Kenza Yabir.

Le 11 janvier: Lucine Frey ; Gabin Lecouturier ; Ecrin-Medine Yilmaz.

AGGLOMÉRATION

Le logement social change d'échelle

Le logement sera au cœur des préoccupations de Colmar Agglomération en 2017, avec un nouveau programme local de l'habitat et une réflexion concernant l'équilibre du logement social sur le territoire.

Les médaillés et retraités de Colmar Agglomération mis à l'honneur ont pris la pose avec les élus. Photo L'Alsace/Vanessa Meyer

Clément Tonnot

C'est un large bilan de l'année écoulée que Gilbert Meyer, entouré de nombreux maires, a servi hier aux ateliers municipaux pour les vœux au personnel de Colmar Agglomération. Le président a notamment mis l'accent sur la vocation économique de la collectivité : « *L'emploi, l'aménagement du territoire, c'est du physique, de l'avenir. Il est normal que notre compétence économique soit fortement exprimée* », commente Gilbert Meyer, qui se félicite par exemple du « *partenariat* » trouvé avec la Région Grand Est pour l'aide à l'investissement des entreprises, l'agglomération majorant de 50 % l'aide accordée par la Région.

Compétence après compétence, Gilbert Meyer livre quelques anecdotes sur l'année écoulée. Côté assainissement, il y a par exemple les « *excellentes performances* » de la nouvelle station d'épuration de Jebsheim, « *supérieures à 96 % !* », qui lui ont valu une prime de l'Agence de l'eau.

Les mises en fourrières bondissent de 21 %

On apprend aussi que l'activité de la fourrière automobile a bondi de 21 %, soit le double de la hausse de l'année précédente, avec 1004 véhicules enlevés contre 829 en 2015. Le bouclage du centre-ville colmarien pendant les marchés de Noël n'y est pour rien, mais les demandes des communes extérieures comme Neuf-Brisach, ont beaucoup augmenté… « *Dans la mesure où cela ne nécessite pas de renforts humains ou matériels, on essaie de satisfaire les demandes.* »

Concernant les perspectives pour 2017, Gilbert Meyer évoque en particulier le lancement du chantier de la nouvelle déchetterie Europe, qui comptera bientôt 35 filières de tri contre 19 actuellement. Ou encore le démarrage en cours d'année de la première tranche de la liaison cyclable en site propre entre Sundhoffen et Horbourg-Wihr.

Le logement donnera également du grain à moudre aux élus, puisque le conseil communautaire devra adopter au cours de l'année son troisième Programme local de l'habitat (PLH). Dans le cadre de la loi Alur, Colmar Agglo devra surtout réunir une « conférence intercommunale du logement », pour aboutir à un « Contrat d'équilibre territorial ». L'objectif affiché est de penser l'attribution des logements sociaux à l'échelle de l'agglomération.

Distinctions

LES MÉDAILLÉS

Or (35 années de service) : Clément Keller (conducteur de bus) ; Patrick Stoll (agent de collecte des déchets).

Vermeil (30 ans) : Alain Frindel (agent de collecte des déchets) ; Claude Raul (conducteur de benne à ordures) ; Robert Venafra (contrôleur de tri).

Argent (20 ans) : Véronique Weigel (assistante ressources humaines) ; Dominique Di Consoli (conducteur de bennes à ordures).

LES RETRAITÉS

Didier Pichon, Jean-Marc Utard, Hubert Bartzen, Roger Hammerer, Richard Wagner.

Carnet

L'ALSACE COLMAR

7 rue de la Gare
68002 Colmar Cedex.
Tél. : 09.69.32.80.31*
Fax : 03.89.29.05.43.
Fax rédaction : 03.89.23.93.78.
Service relations lecteurs : 09.69.32.80.31*
Agence : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h. Le samedi de 8 h à 12 h.

LES URGENCES

Samu : composer le 15.
Pompiers : secours 18 (appels non urgents, Centre des sapeurs-pompiers - CSP, 03.89.30.19.00).
Commissariat de police : secours 17 (appels non urgents, 03.89.29.47.00).
Centre antipoison : Strasbourg, 03.88.37.37.37.
Médecin de garde : pour les urgences de nuit, composer le 15.
Vétérinaire de garde : 03.89.27.18.85. (répondeur 24 h/24)

LES HÔPITAUX

Urgences externes de chirurgie vasculaire : hôpitaux civils, 03.89.12.45.26.
Urgences de cardiologie : hôpital Schweitzer, 03.89.21.27.40, 24 h/24.

LES PHARMACIES

Service de garde assuré de 9 h au lendemain 9 h pour les ordonnances urgentes. À partir de 22 h, se présenter au commissariat de police (pour Colmar et Guebwiller) qui prévient le pharmacien de garde, ou appeler la gendarmerie (17) qui indique la pharmacie de garde. La garde est indiquée sur toutes les pharmacies. Appeler le 3237 (0,34 € la minute d'un fixe). www.pharma68.fr

Santé

Permanences d'accueil et d'écoute France Alzheimer

L'association France Alzheimer Haut-Rhin informe qu'elle tient des permanences d'accueil et d'écoute le mercredi de 14 h à 16 h ; le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 à l'antenne de Colmar, au Diaconat, 18 rue Charles-Sandherr, contact au : 03.89.21.22.22 ; le lundi de 14 h à 16 h à l'Ehpad les Fontaines à Horbourg-Wihr.

Contact au : 03.89.23.54.48.

Des actions sont déjà mise en place à Colmar afin d'être au plus près des familles touchées, pour rappel : le premier mardi du mois de 14 h à 17 h Café mémoire, au Café Rapp, 1 place Rapp ; le 2e mardi de 10 h à 16 h pause détente au Diaconat ; le 3e mardi de 14 h à 17 h Halte relais à la salle Saint-Marc, 1 rue de la Forge (à côté du CPA) ; le 4e mardi de 11 h 45 à 16 h, Recreative au Diaconat.

Groupes de soutien aux aidants : un samedi par mois entre 9 h et 11 h 30.

Formation des aidants familiaux : cinq séances réparties sur un à deux samedi matin par mois.

Religion

Offices catholiques

Paroisse Saint-Martin
Samedi : 18 h 30, messe. Dimanche : 10 h 30, messe ; 18 h, messe. Mardi à vendredi : messe à 9 h.

Paroisse Saint-François d'Assise
Dimanche : 10 h 30, messe.

Paroisse Saint-Paul
Samedi : 18 h 30, messe. Mardi : 18 h 30, messe.

Paroisse Saint-Vincent-de-Paul
Dimanche : 9 h 30, messe. Jeudi : 18 h, messe.

Paroisse Sainte-Marie
Dimanche : 11 h, messe. Mercredi : 8 h 30, messe.

Paroisse Saint-Léon
Vendredi : 18 h 30, messe.

Paroisse Saint-Antoine
Dimanche : 9 h 30, messe. Lundi : 18 h 30, messe. Mercredi : 9 h, messe.

Paroisse Saint-Joseph
Vendredi : 18 h 30, messe. Samedi : 18 h 30, messe. Dimanche : 10 h 30, messe. Mardi : 18 h 30, messe. Mercredi : 9 h, messe. Jeudi : 18 h 30, messe

Oratoire Saint-Joseph
Samedi : 8 h, messe. Dimanche : 10 h, messe chantée. Mercredi : 18 h 30, messe.

Hôpital Pasteur
Mercredi et vendredi : 16 h, messe ; permanences et confessions de 16 h 30 à 17 h. Dimanche : 9 h, messe.

Hôpital Schweitzer
Tous les samedis, messe de 16 h, à la chapelle.

CDRS
Tous les samedis, messe à 15 h à la chapelle.

Paroisse traditionnelle de la croix glorieuse Notre-Dame de l'Assomption à Logelbach
Dimanche : 10 h 30, grand-messe. Mardi : 18 h 30, messe. Mercredi : 9 h 40, messe.

Cultes protestants

Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine - Consistoire de Colmar

Église Saint-Matthieu
Dimanche : 10 h 30, culte avec Sainte-Cène

Église Saint-Marc
Dimanche : 9 h, culte.

Église Saint-Jean
Dimanche : 10 h 15, culte avec Sainte-Cène.

Au Diaconat
Jeudi : 15 h, culte en salle Myrtilles.

Autres confessions

La communauté des chrétiens « Chapelle de la Colombe »
Office du dimanche à 9 h 30. Office du jeudi à 9 h. Office pour les enfants le dimanche à 10 h 45.

Églises évangéliques

Église Évangélique Vision-France
Dimanche : 10 h, culte.

Église évangélique méthodiste Temple de la paix
Dimanche : 10 h, culte

Église évangélique baptiste « La Bonne Nouvelle »
Dimanche : 10 h, culte.

Église de Dieu Saint-Luc
Dimanche : 9 h 30, culte

Église adventiste du 7e Jour
Samedi : culte et prédication à 10 h 45.

Évangélique baptiste de Logelbach
Dimanche : 10 h, culte.

Assemblée chrétienne Vie Nouvelle
Dimanche : 9 h 30, culte (le dernier dimanche du mois à 16 h).

Église néo-apostolique de Colmar
Dimanche : 9 h 30, culte. Mercredi : 20 h, culte.

Autour de Colmar

Communauté de paroisses les « Sarments du Hohlandsbourg »

Paroisse Saint-Laurent - Wintzenheim
Dimanche : pas de messe.

Paroisse Notre-Dame de l'Assomption – Logelbach
Samedi : 18 h, messe.

Paroisse Saint-Rémi – Wettolsheim
Samedi : 10 h, messe de la fête patronale.

Paroisse Saint-Barthélemy – Ingersheim
Dimanche : pas de messe.

Paroisse Sainte-Anne de Turckheim
Dimanche : 9 h 30, grand-messe concélébrée. Mardi, jeudi et vendredi : 18 h, messe à la chapelle de l'hôpital.

Horbourg-Wihr et Andolsheim

Horbourg : jeudi : 18 h 30, messe

Andolsheim : dimanche : 11 h, messe. Mardi : 17 h 15, messe

Sainte-Croix-en-Plaine
Samedi : 18 h 30, messe dominicale.

Pèlerinage des Trois-Epis
Dimanche à la chapelle de l'Apparition, messe à 8 h, 9 h 30, 11 h et 17 h.
En semaine tous les jours à 8 h 45, prière des Laudes suivie de la messe et mercredi et vendredi messe à 17 h. Office du milieu du jour à 11 h 45.

Église évangélique mennonite d'Ingersheim
Dimanche : 10 h, culte.

Faits divers

Un conducteur âgé de 84 ans a été gravement blessé, hier sur la RD52 à Biesheim après une collision.
Photo DNA/Patrick Kerber

Biesheim

Collision frontale : un blessé grave

Un accident de la circulation s'est produit hier vers 11 h sur la RD52, à hauteur de Biesheim. Une voiture a percuté l'arrière d'une pelleteuse qui roulait devant elle. Suite au choc, la Citroën s'est déportée sur l'autre voie et a percuté de plein fouet un véhicule arrivant en sens inverse. L'homme qui conduisait la première voiture, âgé de 84 ans, a dû être désincarcéré par les pompiers. En état d'urgence absolue, il a été transporté par le Smur à l'hôpital Pasteur de Colmar. La conductrice de la Polo, âgée de 37 ans, a pu s'extraire par ses propres moyens. Se plaignant de douleurs aux cervicales, elle a également été transportée à l'hôpital. Le conducteur de la pelleteuse, quant à lui, est indemne.

La RD52 a été coupée à la circulation dans les deux sens pendant les opérations de secours, occasionnant d'importants bouchons. Les gendarmes de Neuf-Brisach et la brigade motorisée de Colmar étaient sur les lieux, ainsi que les pompiers de Biesheim, Neuf-Brisach et Colmar. Tout est rentré dans l'ordre en début d'après-midi, lorsque la route a été complètement rouverte.

Orbey

Sortie de route pour le bus scolaire

Alors qu'un épisode neigeux faisait rage, hier vers 13 h 30, un bus scolaire a effectué une sortie de route alors qu'il montait au Lac Blanc. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé. Les enfants à bord ont rapidement été pris en charge et mis en sécurité dans une colonie de vacances toute proche, avant qu'un autre bus ne vienne les chercher. Le bus a été dépanné peu avant 17 h. La route qu'il empruntait était légèrement enneigée et n'était pas salée, mais les circonstances exactes qui ont mené à l'accident n'ont pas encore été établies.

Soultzeren

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré peu avant 15 h, au 2 chemin de Buhl à Soultzeren. Les pompiers sont intervenus alors que le toit et les combles étaient en feu.

Colmar

Jeune fille accrochée par un chauffard

Les pompiers ont transporté une jeune fille de 16 ans, légèrement blessée, à l'hôpital Pasteur, hier vers 17 h 10. Elle avait été accrochée rue de la Luss, à Colmar, par un chauffard, qui a ensuite pris la fuite. La police était sur les lieux.

Ingersheim

Collision route de Colmar

Un accident de la circulation s'est produit hier vers 17 h 40, route de Colmar à Ingersheim, à quelques mètres du rond-point du Florimont. Une Renault Modus et un fourgon Ford sont entrés en collision. Les pompiers d'Ingersheim et de Turckheim ont dû découper puis retirer les portes de la Renault afin d'extraire la conductrice âgée de 37 ans. L'opération a duré une trentaine de minutes. La route de Colmar a été fermée à la circulation en direction d'Ingersheim, ce qui a entraîné des ralentissements sur la RD83 toute proche. La victime a été acheminée vers l'hôpital Pasteur. Le conducteur du fourgon n'a pas été blessé. La gendarmerie de Wintzenheim était sur les lieux.